

Sur convocation en date du 14 février 2025, le Conseil Municipal de Frans s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, le mercredi 19 février 2025 à 20 h sous la présidence de Mme Michelle NUGUET, Maire de Frans.

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 13 Votants : 14

Présents : Alain CERDA, Joël CITTERIO-QUENTIN, Pascal CUNY, Bernard MANVOY, Michelle NUGUET, Jérémy ROBERT, Guy SANCHEZ (arrivé en cours de séance), Vincent SCHILDER, Laurence SELLIER, Alexandra THIVET, Laurence VIALLA, Claire VAUDANT, Nathalie WIMMENAUER

Absents excusés : Valérie MERLE qui donne pouvoir à Laurence VIALLA,

Absents : Clément GUILLOT, Carole RIEGER, Anthony VASSIA,

Secrétaire de séance : Jérémy ROBERT

Procès-verbal de la séance du 18 décembre 2024 : approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibérations

2025-01	Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025
2025-02	Solidarité avec la population de Mayotte
2025-03	Convention ENEDIS pour renouvellement fils nus en fils isolés - Chemin du Bassin
2025-04	Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité
2025-05	Opérations de désherbage de la bibliothèque municipale

Délibération 2025-01 Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 : délibération retirée

Délibération 2025-02 Solidarité avec la population de Mayotte

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection Civile, la Croix rouge, France Urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Le Conseil Municipal accepte de faire un don de 2 000 € à la Protection Civile en soutien à la population de Mayotte.

Approbation à l'unanimité

Délibération 2025-03 Convention ENEDIS pour renouvellement fils nus en fils isolés - Chemin du Bassin

Deux supports béton seront remplacés pour le renouvellement de fils nus en fils isolés.

Une convention de servitudes devra être signée entre la Commune de Frans, propriétaire de la parcelle ZD17 et ENEDIS.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser ENEDIS à remplacer deux supports béton pour le renouvellement de fils nus en fils isolés – Chemin du Bassin à Frans et d'autoriser Mme le Maire à signer la convention et tous les documents afférents.

Approbation à l'unanimité

Délibération 2025-04 Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité

Pour couvrir les besoins du service, le Conseil Municipal décide de créer un emploi, pour accroissement saisonnier d'activité, d'agent des espaces verts à compter du 1^{er} avril 2025 pour une durée de 6 mois. La durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures. La rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques.

Madame le Maire est habilitée à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

Approbaton à l'unanimité.

Délibération 2025-05 Opérations de désherbage de la bibliothèque municipale

Un désherbage annuel de la bibliothèque doit être réalisé afin de retirer les documents ou livres en mauvais état, obsolètes, trop vieux et ne représentant pas d'intérêt littéraire... Cette action a pour but de permettre le renouvellement de la collection proposée.

Les ouvrages seront retirés de la base de données au 31 mars 2025, ces derniers seront cédés à titre gratuit à des institutions ou des associations.

L'élimination des ouvrages sera constatée par procès-verbal signé de Madame le Maire mentionnant le nombre de documents éliminés et leur destination, et auquel sera annexé un état complet de ces documents (nom de l'auteur, titre, numéro d'inventaire).

Approbaton à l'unanimité.

Questions et informations diverses

Plan Local d'Urbanisme : la dernière réunion de travail sur la révision du PLU s'est tenue la semaine dernière. Une enquête publique aura lieu en septembre pour avoir un PLU opposable à l'automne 2025.

Participation citoyenne : relancée en partenariat avec les services de gendarmerie.

Rénovation énergétique de l'école primaire : les dernières réserves ne sont toujours pas levées. Une reprise de peinture de la façade de la bibliothèque sera faite **durant les vacances d'hiver**.

Aménagement de la place centrale : les travaux débuteront le 17 mars, pour 3 semaines.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal :

Signature le 13/01/25 des avenants du marché de rénovation énergétique école primaire :

Lot 1 ravalement façades ERDIK : 3 500 € HT

Lot 3 menuiseries extérieures bois PMDP : - 10 263.83 € HT

Lot 4 serrurerie L'ART DE FER : HT 3 326 € HT

Lot 7 électricité CEGELEC : 4 713.77 € HT

Signature de 3 actes de concessions funéraires

Signature de 6 décisions de non-préemption entre octobre et décembre 2024.

Séance levée à 21 h 55

Le secrétaire de séance

Jérémy ROBERT



Le Maire

Michèle NUGUET

